

Mesdames, Messieurs,

A partir de cette année et afin de simplifier les inscriptions de votre ou vos enfants lors des différents temps d'accueil, nous vous proposons de fournir un seul et même dossier.

Voici la liste des documents à fournir en un seul exemplaire. Ils sont communs à certaines structures :

LES FRANCAS Centre de loisirs éducatifs Été 2022 et année 2022-2023 mercredis éducatifs vacances scolaires	SERVICES PERISCOLAIRES Année scolaire 2022-2023 garderie matin – cantine – garderie soir	GRUPE SCOLAIRE Jacques PREVERT Année scolaire 2022-2023
Fiche sanitaire Francas	Fiche Sanitaire Périscolaire	Fiche de renseignements
Attestation CAF faisant figurer votre n° allocataire		
Photocopie du carnet de santé		
Fiche d'inscription par période Disponible sur le site de la commune Rubrique Jeunesse – Informations Francas		
Attestation d'assurance année scolaire 2022-2023 avec noms et prénoms des enfants assurés		
Avis d'imposition 2022 sur revenus 2021 Utile à la facturation des accueils périscolaires et à fournir dès que les services des impôts vous les transmettent. En cas de non-présentation de ce document, la tranche maximale sera appliquée		

Le dossier complété sera à transmettre en mairie au plus tard le 1^{er} aout 2022

Par voie postale
Mairie de Richardménil
68, rue de Nancy
54630 RICHARDMENIL



OU

Par voie dématérialisée
jeunesse2@richardmenil.fr



Tous les documents resteront confidentiels et seront redistribués aux seuls Directeurs des structures concernées.

Les interlocuteurs dédiés restent à votre entière disposition pour toute question :

Ecole Jacques PREVERT
Accueils périscolaires
Centre de Loisirs « Les Francas »

Mme MONIER, Directrice
M. DAVILLERS, Directeur
Mme BOURION, Directrice

: ce.0541922@ac-nancy-metz.fr
: jeunesse2@richardmenil.fr
: accueil-richardmenil@francas54.org

N'hésitez pas à les contacter.

Nous souhaitons d'excellentes vacances aux enfants et aux familles.

Cordialement.